

Province de Québec, le 14 juin 2013

Municipalité de St-Joseph-de-Lepage

Vendredi, le quatorze (14) juin 2013 se tenait à 16H30 au Centre Lepageois, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents: messieurs les conseillers Ghislain Vignola, Alain Thibault, Jasmin Couturier et Magella Roussel et madame la conseillère Johanne Morissette. Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Réginald Morissette, maire.

Françoise Bérubé, sec-très. adj. était aussi présente.

Confirmation que tous ont reçu l'avis de convocation.

Monsieur Le maire, vérifie que tous ont reçu l'avis de convocation : réponse affirmative de tous.

2013-101 Rencontre directrice générale

Discussion des membres du conseil municipal concernant la directrice municipale actuelle Mme Roy. Un mot écrit à la main reçu par le biais de monsieur Alain Thibault conseiller précise qu'elle devrait remettre sa démission lundi le 17 juin 2013. Relecture de la lettre déposée mercredi le 12 juin 2013 à Madame Roy par Monsieur Réginald Morissette, Maire.

Les élus municipaux conviennent à l'unanimité d'attendre à lundi le 17 juin 2013 pour décider du verdict compte tenu que la lettre stipule que Madame Roy doit prendre sa décision avant le 17 juin 2013.

2013-102 Fermeture

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présent que la séance soit levée à 16h40.

**Réginald Morissette,
Maire**

**Françoise Bérubé,
secrétaire-trésorière-adjointe,**

Province de Québec, le 14 juin 2013

Municipalité de St-Joseph-de-Lepage

Vendredi, le quatorze (14) juin 2013 se tenait à 16H40 au Centre Lepageois, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents: messieurs les conseillers Ghislain Vignola, Alain Thibault, Jasmin Couturier et Magella Roussel et madame la conseillère Johanne Morissette. Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Réginald Morissette, maire.

Françoise Bérubé, sec-très. adj. était aussi présente.

Tous renoncent à l'avis de convocation.

2013-103 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transport a versé une compensation de _____ \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010.

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les

éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de la vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier appuyé par Madame Johanne Morissette, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes du réseau routier local.

2013-104 **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

ATTENDU QUE le ministère des Transport a versé une compensation de _____ \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011.

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de la vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyé par Monsieur Ghislain Vignola, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes du réseau routier local.

2013-105 **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

ATTENDU QUE le ministère des Transport a versé une compensation de _____ \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012.

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de la vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur proposition de Monsieur Magella Roussel appuyé par Monsieur Jasmin Couturier, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des

routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes du réseau routier local.

2013-106

Fermeture

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault et appuyé par Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité des conseillers présent que la séance soit levée à 16h45.

Réginald Morissette,
Maire

Françoise Bérubé,
secrétaire-trésorière-adjointe,